

Atelier de l'OACI sur
La mise en place et la gestion d'un système national de supervision de la sécurité
(Nairobi, Kenya, 1-3 décembre 2014)

Module	Objectif	Aperçu
(Module 1) Présentation et vue d'ensemble du séminaire/atelier	L'atelier vise à améliorer les connaissances des participants sur la supervision de la sécurité des activités de l'aviation civile et sur les dispositions de l'OACI, en mettant l'accent sur les principaux aspects liés à: <ul style="list-style-type: none"> - l'efficacité; - la responsabilité; - la durabilité; - la délégation des tâches; et - la planification des activités et des ressources. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'objectif de l'atelier - La structure de l'atelier - La méthodologie - Les facilitateurs - Le programme quotidien de travail - Les questions administratives
(Module 2) En ligne Supervision de la sécurité: Une obligation de l'État	A la fin de ce module, les participants seront en mesure d'identifier les obligations et responsabilités des États contractants en matière de supervision de la sécurité conformément à la Convention de Chicago et à d'autres documents pertinents de l'OACI.	<ul style="list-style-type: none"> - La base pour la supervision de la sécurité - La Convention de Chicago - Les annexes à la Convention - Les partenaires pour la sécurité de l'aviation - La nature des responsabilités des États contractants - Les obligations générales d'un État contractant
(Module 3) En ligne Éléments cruciaux d'un système national de supervision de la sécurité (EC)	A la fin de ce module, les participants doivent être en mesure de décrire les éléments cruciaux, d'identifier leur numéro d'EC respectif ainsi que les relations entre les éléments cruciaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Un système national de supervision de la sécurité - Les huit éléments cruciaux d'un système efficace de supervision de la sécurité - Les relations entre les éléments cruciaux

Module	Objectif	Aperçu
(Module 4) Présentation de l'atelier	A la fin de ce module, les participants seront en mesure d'identifier le contenu des activités d'exercice individuel et en groupe ainsi que d'avoir une vue d'ensemble du système national de l'aviation civile qui doit être utilisé à cet effet.	<ul style="list-style-type: none"> – Présentation du système national de l'aviation civile utilisé pour l'atelier
(Module 5) Mise en place d'un système de l'aviation civile: L'institution (LEG et ORG, EC 1 et EC 3)	A la fin de ce module, les participants pourront identifier la nécessité de la mise en place d'un cadre juridique pour soutenir les activités de supervision de la sécurité, ainsi qu'une organisation efficace permettant d'atteindre les objectifs de supervision de la sécurité, et ils seront en mesure d'identifier les éléments juridiques et organisationnels de base pour la mise en place d'un système de l'aviation civile.	<ul style="list-style-type: none"> – Les considérations générales – Pourquoi une législation de base? – Les éléments cruciaux d'une législation aéronautique de base – Une institution axée sur la performance – Les besoins en personnel – Les besoins en personnel: Comblers les lacunes – Exercices individuels – Exercices en groupe
(Module 6) Création de références et de documents d'orientation (EC 2 et EC 5)	A la fin de ce module, les participants seront en mesure d'identifier les besoins en matière de réglementation de l'exploitation pour veiller au respect des SARP de l'OACI et des orientations afin de garantir la cohérence dans l'exercice des fonctions de la CAA, y compris l'applicabilité des réglementations d'exploitation de l'aviation civile nationale ainsi que des procédures de soutien.	<ul style="list-style-type: none"> – Les exigences générales – La mise en place de réglementations spécifiques d'exploitation – Les différences entre les réglementations nationales et les SARP – Les exemptions – Les procédures de soutien et les directives – La fourniture de renseignements essentiels à l'industrie – Le matériel de bureau et les installations de travail – Les outils – Les exercices individuels – Les exercices en groupe.

Module	Objectif	Aperçu
(Module 7) Renforcement des compétences (EC 4)	A la fin de ce module, les participants seront en mesure d'identifier les concepts importants et les définitions concernant les compétences, les aptitudes et les besoins de l'administration civile de l'aviation pour s'assurer qu'elle emploie un personnel qualifié pour effectuer les fonctions de supervision de la sécurité, y compris l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme efficace de formation.	<ul style="list-style-type: none"> – Élément crucial 4: qualification et formation du personnel – Définitions et concepts – L'approche dans la gestion des ressources humaines – Le rôle de l'administration de l'aviation civile <ul style="list-style-type: none"> ○ L'acquisition des compétences ○ Le maintien et l'amélioration des compétences ○ La formation (initiale, périodique, FCE et spécialisée) ○ La capacité à retenir le personnel qualifié – Les exemples issus des questions du protocole USOAP dans les différents domaines – Les exercices individuels – Les exercices en groupe
Module 8 Certification et surveillance (EC 6 et EC 7)	A la fin de ce module, les participants seront en mesure d'identifier les procédures qui doivent être mises en œuvre par une AAC pour la certification et la surveillance des activités de l'aviation civile ainsi que pour reconnaître les étapes essentielles menant à l'approbation initiale, à l'évaluation des capacités des candidats et de la conformité aux règlements nationaux ainsi qu'aux principes et exigences de surveillance continue.	<ul style="list-style-type: none"> – Les considérations générales – Les procédures de certification et d'approbation – Les principes de surveillance continue – Les exercices individuels – Les exercices en groupe
Module 9 Mise en application (EC 8)	A la fin de ce module, les participants seront en mesure d'identifier les activités de mise en application relatives aux responsabilités des États (AAC) en matière de supervision de la sécurité et leur relation avec les activités de certification et d'approbation ainsi qu'avec la surveillance continue.	<ul style="list-style-type: none"> – Général – L'autorité AAC, les compétences et outils – La résolution des problèmes de sécurité – Les exercices individuels – Les exercices en groupe
Présentation des activités de l'atelier	La présentation du travail de chaque groupe et discussion en groupe.	Chaque groupe aura 30 minutes pour présenter leur travail suivi de 30 minutes de discussion.

- Remarque 1: L'atelier est conçu pour une période de 3 jours et un maximum de 25 participants
- Remarque 2: Pour la logistique, il faut des salles pour 5 groupes de 5 participants chacun ou un espace suffisant pour accueillir les groupe dans la même pièce.
- Remarque 3: Deux types de certificats seront remis: un certificat d'achèvement pour ceux qui sont dans le public cible et participent pleinement, et contribuent effectivement à toutes les activités de l'atelier, et un certificat de participation pour les autres. Un système de suivi sera mis en place à cet effet.
- Les documents de lecture suivants seront remis aux participants et le module en ligne à remplir avant la partie en face à face:
 - ✓ Doc. 9734 de l'OACI A lire
 - ✓ Modules 2 et 3 comme cours en ligne (il faut environ 90 minutes pour les deux).